



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9467^e séance

Lundi 6 novembre 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidents : M. Zhang Jun/M. Dai Bing. (Chine)

Membres :

Albanie	M. Spasse
Brésil	M. França Danese
Émirats arabes unis	M ^{me} Alawadhi
Équateur	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie.	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Agyeman
Japon.	M ^{me} Shino
Malte	M ^{me} Gatt
Mozambique	M. Fernandes
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2023/777)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei (S/2023/777)

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Soudan et du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix ; et M^{me} Hanna Serwaa Tetteh, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/777, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation à Abyei.

Je donne maintenant la parole à M. Lacroix.

M. Lacroix (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est offerte de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), et notamment sur l'appui apporté par la mission au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Je profiterai de cette occasion pour informer les membres des derniers faits marquants survenus sur les plans politique, humanitaire et de la sécurité, notamment en ce qui concerne les répercussions des combats en cours au Soudan.

Les signes encourageants de dialogue entre le Soudan et le Soudan du Sud, observés au début de l'année, ont été interrompus par le déclenchement d'un conflit armé au Soudan en avril. Celui-ci a en effet mis en suspens le processus politique concernant le statut définitif d'Abyei et les questions relatives à la frontière. L'ONU, en étroite coordination avec l'Union africaine, reste prête à apporter son concours en vue de la reprise du dialogue et suit la situation afin de déterminer si les conditions sont réunies

à cette fin. L'Envoyée spéciale Hanna Tetteh présentera au Conseil un exposé plus détaillé sur l'évolution de la situation s'agissant du processus politique concernant le Soudan et le Soudan du Sud ainsi que d'autres questions régionales.

La crise soudanaise a entraîné un afflux de déplacés à Abyei. Au marché d'Amiet, nos partenaires humanitaires ont enregistré plus de 9 000 personnes ayant fui les combats. La mission a déjà constaté une augmentation du nombre d'armes en circulation à Abyei, une situation qui pourrait avoir été exacerbée par ce qui se passe au Soudan. Le conflit a également créé des difficultés économiques pour la population d'Abyei, en raison de la perturbation des livraisons des biens et des produits de base, dont beaucoup proviennent du nord. La FISNUA a également dû adapter ses itinéraires de déploiement et ses dispositions en matière d'approvisionnement à la nouvelle réalité.

Les combats dans le Kordofan méridional et dans la zone d'opérations du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière ont entraîné des difficultés pour la FISNUA, notamment des restrictions sur les mouvements aériens qui ont entravé les efforts visant à assurer un réapprovisionnement en toute sécurité et la poursuite de la mise en œuvre du mandat du Mécanisme. Nous remercions sincèrement les pays fournisseurs de contingents, dont la détermination a permis au Mécanisme de maintenir sa présence malgré des circonstances difficiles. Le Mécanisme a été confronté à de graves difficultés à Kadougli, au Soudan, en raison de la crise actuelle et n'est toujours pas de retour dans son quartier général du secteur 1, à Gok Machar, au Soudan du Sud, et dans les zones associées après son retrait forcé en 2021. Nous restons en contact avec le Gouvernement sud-soudanais concernant cette question et nous lui avons demandé de coopérer avec nous pour rétablir la présence du Mécanisme dans cette zone.

Même si les patrouilles aériennes ont été interrompues en raison des restrictions liées à l'espace aérien, le personnel du Mécanisme demeure sur place et les activités de surveillance au sol dans la zone frontalière se poursuivent. Dans un contexte d'insécurité régionale, favoriser des relations constructives entre les deux pays en ce qui concerne leur frontière commune reste une grande priorité pour la FISNUA.

Les attaques contre le personnel de la FISNUA restent très préoccupantes. Au cours des six derniers mois, des Casques bleus ont été attaqués et blessés à trois reprises. Heureusement, ces collègues sont désormais dans un état stable. Je leur exprime ma gratitude et mon

soutien, ainsi qu'à leurs familles et à leurs gouvernements respectifs. La sécurité de nos Casques bleus est une priorité absolue et des enquêtes sur ces attaques sont en cours.

La mission s'est efforcée de faciliter la fourniture d'une aide humanitaire à quelque 220 000 personnes vulnérables dans le sud et le centre d'Abyei, notamment aux personnes déplacées à la suite d'affrontements intercommunautaires et à celles fuyant les combats au Soudan. Alors que les partenaires humanitaires s'emploient à apporter leur aide aux personnes dans le besoin, des efforts sont également déployés pour accroître la présence humanitaire dans le nord d'Abyei, où la crise soudanaise a créé des difficultés considérables pour le déploiement du personnel et des fournitures.

Les relations intercommunautaires à Abyei sont restées tendues pendant la période considérée. Bien que les violences intercommunautaires entre les Ngok Dinka et Misseriya aient été quelque peu réduites grâce à des efforts d'appui à la médiation par la FISNUA par le biais d'initiatives spécifiques, telles que la conférence sur les couloirs de transhumance qui s'est tenue à Noong dans le centre de l'Abyei en juin, il convient de poursuivre les efforts pour réduire les tensions actuelles et promouvoir la réconciliation. Parallèlement, le conflit foncier dans la partie sud d'Abyei, qui a dégénéré en violence entre les Ngok Dinka et les Twic Dinka en février 2022, demeure une source de vive préoccupation. Après une accalmie bienvenue pendant la première partie de la période considérée, de nouveaux affrontements ont été signalés de part et d'autre de la frontière sud d'Abyei vers la fin de la saison des pluies. La FISNUA reste sur le qui-vive, réagissant aux alertes rapides lancées par la communauté et travaillant en étroite coordination avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour protéger les civils. La FISNUA et la MINUSS ont également apporté leur appui aux pourparlers de réconciliation entre les communautés ngok dinka et twic dinka, tels que ceux qui se sont tenus à Wau, au Soudan du Sud, au mois d'août, et nous saluons les efforts de médiation déployés par le Gouvernement sud-soudanais.

La mission s'emploie à promouvoir l'état de droit à Abyei, y compris dans le cadre du soutien apporté par la police des Nations Unies aux comités de protection de la population locale et aux comités mixtes de protection, en l'absence du Service de police d'Abyei, comme le prévoit l'accord de 2011. La mission continue de rencontrer des difficultés à cet égard, notamment en ce qui concerne le non-déploiement d'autres policiers hors unités constituées et de trois unités de police constituées supplémentaires,

ainsi que mandatées par le Conseil de sécurité. Ces éléments seraient très utiles pour renforcer l'état de droit à Abyei, en particulier dans le contexte de l'afflux de personnes déplacées en raison de la crise au Soudan. La FISNUA poursuit le dialogue avec les autorités compétentes sur ce point.

La mission continue d'accorder la priorité à l'égalité des genres dans ses activités, notamment en intensifiant le recrutement et la rétention de personnel féminin et en encourageant la participation des femmes aux structures locales de gestion du conflit. En juin, la mission a lancé le réseau des femmes de la police des Nations Unies, une instance de partage des expériences, de sensibilisation à l'intégration de la dimension de genre dans les opérations de paix et de promotion de la mise en œuvre du mandat relatif aux femmes et la paix et la sécurité. Cependant, le nombre de femmes au sein des contingents reste faible, puisqu'elles ne représentent que 7 % des effectifs, et nous demandons aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police de collaborer avec la FISNUA afin de privilégier le déploiement de femmes.

La crise au Soudan a retardé l'achèvement de la reconfiguration de la FISNUA, d'une mission dont les contingents étaient fournis par un seul pays à une force multinationale de maintien de la paix des Nations Unies, car le déploiement du personnel et du matériel a été perturbé et dérouté vers l'itinéraire méridional, qui est plus long. Nous prévoyons toutefois que d'ici le premier trimestre 2024, le reste des effectifs et du matériel appartenant aux contingents sera arrivé et que la mission aura atteint sa pleine capacité opérationnelle. Dans l'intervalle, les soldats de la paix de la FISNUA, dont le matériel est complété, lorsque c'est nécessaire, par du matériel appartenant à l'ONU, exécutent avec compétence le mandat de la mission.

Un problème persistant pour la mission est la présence, dans le sud d'Abyei, d'environ 200 membres des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et de la Police nationale sud-soudanaise, ainsi que, dans le nord d'Abyei, d'environ 60 membres de la police du pétrole soudanaise. La présence de ces forces, qui va à l'encontre du mandat de la mission et du statut d'Abyei comme zone démilitarisée et exempte d'armes, restreint également la liberté de circulation de la FISNUA. Nous continuons de demander leur retrait aux autorités compétentes.

Enfin, au cours de la période considérée, les équipes de pays des Nations Unies au Soudan et au Soudan du Sud ont, de concert avec la FISNUA, poursuivi la mise en œuvre du programme conjoint des Nations Unies pour

Abyei, qui vise à créer un environnement propice à la coexistence pacifique. La crise au Soudan a entraîné des retards dans la mise en œuvre du programme conjoint, notamment en ce qui concerne le déploiement de personnel et de fournitures. Malgré cela, la FISNUA et les deux équipes de pays parviennent à fournir des services à la population lorsque c'est possible et elles continueront de le faire, car le programme conjoint demeure important pour contribuer à créer les conditions nécessaires à la paix à Abyei.

Pour terminer, je tiens à remercier le Chef par intérim de la mission et commandant de la Force, le général Benjamin Olufemi Sawyerr, ainsi que l'ensemble du personnel de la FISNUA et des deux équipes de pays des efforts inlassables qu'ils déploient en faveur de la paix et de la sécurité à Abyei, en particulier en ces temps difficiles. Je suis reconnaissant aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police qui, malgré le contexte délicat, continuent de collaborer étroitement à la reconfiguration de la Force, tout en soutenant le mandat de la FISNUA. Je tiens également à remercier les membres du Conseil de sécurité de leur appui constant à la FISNUA.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Lacroix de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Tetteh.

M^{me} Tetteh (*parle en anglais*) : Je remercie les membres de l'occasion qui m'est donnée de faire rapport au Conseil sur les progrès accomplis dans l'application de la résolution 2046 (2012), qui a trait aux questions bilatérales en suspens entre le Soudan et le Soudan du Sud et à la situation dans les États du Kordofan méridional et du Nil-Bleu. Je suis également très reconnaissante à mon collègue, le Secrétaire général adjoint Lacroix, d'avoir abordé des questions cruciales dans son exposé.

Le conflit sans précédent qui a éclaté au Soudan le 15 avril entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide entre maintenant dans son septième mois, et les graves conséquences qui en découlent sur les plans humanitaire, économique, politique et de la sécurité préoccupent vivement les dirigeants politiques sud-soudanais. En effet, outre les milliers de Soudanais et de Soudanaises qui fuient le conflit, plus de 353 000 rapatriés et réfugiés enregistrés provenant du Soudan sont entrés au Soudan du Sud, un pays où les deux tiers de la population ont déjà besoin d'une aide humanitaire. En raison de l'évolution de la situation militaire au Soudan et, plus récemment, de la prise de l'aéroport et du champ pétrolifère de Balila par les Forces d'appui rapide, les affrontements armés entre

les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide se rapprochent de la frontière avec Abyei et de celle avec le Soudan du Sud. Compte tenu des liens étroits qui existent entre plusieurs groupes misseriya et les Forces d'appui rapide et au vu des campagnes de recrutement menées par les parties belligérantes, cette évolution de la situation militaire pourrait avoir des conséquences préjudiciables sur le tissu social d'Abyei et sur la coexistence déjà fragile entre les communautés misseriya et ngok dinka.

Sur le plan politique, étant donné les risques que le conflit soudanais fait peser sur le Soudan du Sud, le Gouvernement sud-soudanais continue de collaborer avec les dirigeants régionaux et les parties belligérantes afin d'appuyer les efforts déployés pour désamorcer le conflit, garantir un cessez-le-feu et promouvoir le dialogue. Le 4 septembre, le général Abdel Fattah Al-Burhan, Président du Conseil souverain de la transition du Soudan, s'est rendu à Djouba pour discuter des efforts visant à régler le conflit. D'autres parties prenantes soudanaises, notamment Malik Agar, Vice-Président du Conseil souverain de la transition, et des dirigeants des Forces d'appui rapide, ont également rencontré les dirigeants sud-soudanais à Djouba dans le cadre des efforts de médiation menés par le Soudan du Sud. Le Président Salva Kiir Mayardit, qui collabore aussi activement avec les autorités égyptiennes pour trouver une solution politique au conflit soudanais, a proposé de servir de médiateur entre les Forces d'appui rapide et les Forces armées soudanaises et de mener des pourparlers en face à face à Djouba, mais cette proposition ne s'est pas concrétisée. Pendant ce temps, le Soudan du Sud continue d'afficher publiquement sa neutralité, sur fond d'inquiétudes quant à la sécurité des installations pétrolières et de l'oléoduc utilisé pour exporter le pétrole sud-soudanais via Port-Soudan.

En tant que garant de l'Accord de paix de Djouba, le Soudan du Sud reste également inquiet quant à la pertinence de l'accord. À cet égard, le Gouvernement sud-soudanais a tenu une réunion consultative avec les parties à l'Accord de paix, les 24 et 25 octobre, afin d'évaluer sa mise en œuvre et de consulter les parties au sujet de négociations de paix entre les Forces d'appui rapide et les Forces armées soudanaises. Les Forces d'appui rapide ont été invitées à participer aux consultations, mais n'y ont pas pris part. Les participants ont appelé à une cessation immédiate des hostilités au Soudan et exhorté les parties belligérantes à régler la crise de manière pacifique. Le 29 octobre, un groupe de signataires de l'Accord de paix de Djouba a publié une déclaration de suivi, dans laquelle ils condamnent les exactions commises par les Forces d'appui rapide et soulignent que les Forces armées

soudanaises assurent légitimement la défense du pays. Cependant, le Mouvement pour la justice et l'égalité et l'Armée de libération du Soudan ont par la suite pris leurs distances par rapport à cette déclaration. Le Conseiller présidentiel pour les questions de sécurité, Tut Gatluak, a déclaré que le Président Kiir avait demandé à toutes les institutions concernées de préparer le terrain pour d'éventuels pourparlers de paix entre les Forces d'appui rapide et les Forces armées soudanaises.

En raison du conflit au Soudan, les conditions ne sont pas propices à des pourparlers sur le statut définitif d'Abyei. Et en effet, comme l'a mentionné le Secrétaire général adjoint Lacroix, nous n'avons malheureusement pas pu faire fond sur les progrès réalisés. Les principaux dirigeants soudanais et sud-soudanais n'ont pas exprimé le souhait d'engager un dialogue sur ces questions. De plus, à la faveur de leur offensive militaire dans le Kordofan occidental, les Forces d'appui rapide se rapprochent d'Abyei et contrôlent certaines parties de la frontière avec le Soudan du Sud. Auparavant, le général Hemedti était d'ailleurs à la tête du Comité soudanais sur Abyei et collaborait avec l'ONU et ses homologues sud-soudanais sur le statut d'Abyei. Néanmoins, les représentants des communautés d'Abyei, bien conscients des conséquences négatives du conflit soudanais sur les perspectives de reprise des pourparlers sur Abyei, ont souligné qu'il était important de maintenir la question d'Abyei à l'ordre du jour de l'ONU et de l'Union africaine, et plus particulièrement de leur conseil de sécurité respectif.

Le 4 octobre, j'ai reçu à Addis-Abeba le comité de haut niveau du Soudan du Sud sur Abyei, dirigé par le Ministre Deng Alor Kuol, ainsi que des membres de ce comité. Ils ont proposé que la question du statut définitif d'Abyei soit intégrée dans un cadre plus large de négociations politiques portant sur le conflit soudanais. Le comité a également réaffirmé son engagement à concrétiser la proposition du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine sur le statut définitif d'Abyei. Toutefois, étant donné que cette proposition n'a pas été acceptée par les autorités soudanaises ni approuvée par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, tout progrès sur le statut définitif d'Abyei nécessiterait, comme je l'ai fait comprendre aux membres du comité, une décision du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine qui permettrait de savoir clairement si les recommandations du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine ont effectivement été adoptées par l'Union africaine.

Outre les incertitudes liées au statut définitif d'Abyei, les habitants d'Abyei s'inquiètent de la détérioration des conditions de sécurité en raison de la poursuite de la violence et du cycle de représailles entre Dinka Twic et Ngok Dinka au sujet de la propriété foncière et des centres générateurs de revenus à Anet, Agok et Athony. La violence a déplacé certains membres de la population Ngok de leurs villages situés le long de la frontière avec l'État de Ouarrap et a entraîné la destruction de biens et de moyens de subsistance ainsi que des pertes en vies humaines dans les deux camps. Il semblerait que les tensions risquent de persister, car les griefs des deux communautés concernant ces zones n'ont toujours pas été résolus. Dans l'intervalle, le Coprésident sud-soudanais du Comité mixte de contrôle d'Abyei a exprimé sa déception quant au fait que les arrangements obtenus par le Président Kiir lors de sa visite dans l'État de Ouarrap en mars de cette année n'ont pas été respectés par les communautés. À cet égard, je continuerai de dialoguer avec les représentants d'Abyei et du Gouvernement sud-soudanais afin de plaider contre la violence et les discours de haine, tout en encourageant la réconciliation communautaire.

Sur le plan humanitaire, le conflit soudanais, conjugué aux violences intercommunautaires entre les Ngok et les Twic, a aggravé la situation humanitaire déjà difficile à Abyei. L'afflux de personnes déplacées, qui continuent d'arriver chaque jour, a submergé les communautés d'accueil, mettant à rude épreuve des réserves alimentaires déjà limitées et provoquant une hausse des prix du marché à Abyei. Les affrontements entre les Twic et les Ngok entravent les activités agricoles dans le sud d'Abyei, ce qui entraînera d'autres répercussions sur la situation humanitaire.

Je souhaite à présent parler des deux régions du Kordofan méridional et du Nil-Bleu. Le conflit entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide a aggravé une situation déjà tendue en matière de sécurité et les conditions humanitaires désastreuses dans ces deux territoires. Il a également ravivé le conflit entre les Forces armées soudanaises et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord (MPLS-N), dirigé par Abdelaziz Héléou, qui était gelé depuis quelques années. En outre, le Kordofan méridional et le Nil-Bleu ont également été le théâtre d'affrontements entre le MPLS-N et les Forces d'appui rapide. Le MPLS-N a pris le contrôle de plusieurs bases des Forces armées soudanaises au Kordofan méridional, notamment dans la région au sud-est de Kadougli, en juin et juillet, tandis que dans le Nil-Bleu, il a pris le contrôle de plusieurs villages dans la localité de Kourmouk. Les Forces armées soudanaises ont réagi à

l'offensive militaire du MPLS-N par des frappes aériennes sur ses positions dans les localités de Dilling et de Kadougli. Le mouvement armé a affirmé que ces opérations militaires étaient nécessaires pour protéger la population civile de l'insécurité causée par le conflit entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide.

Afin d'éviter l'ouverture d'un deuxième front qui viendrait s'ajouter au conflit avec les Forces d'appui rapide, le général Al-Burhan a demandé la médiation du Président Kiir pour mettre fin aux combats. Pour autant que nous le sachions, cela n'a pas encore abouti à un résultat favorable. Pendant ce temps, les conditions de sécurité au Kordofan méridional et dans le Nil-Bleu continuent de se détériorer en raison des affrontements entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide dans ces deux territoires. Le conflit dans ces deux régions ne peut être réglé en l'absence de négociations sur leur statut définitif. Cela nécessite un cessez-le-feu permanent et un processus politique pour mettre fin au conflit entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide. Cependant, au vu de la multiplicité des conflits au Soudan, nous estimons que la communauté internationale doit appliquer une stratégie politique globale pour aborder simultanément le conflit au Soudan, au Kordofan méridional et dans le Nil-Bleu, et ouvrir la voie à des pourparlers sur le statut définitif d' Abyei.

Mon bureau continuera de dialoguer avec les autorités des deux pays et les parties prenantes soudanaises et sud-soudanaises concernées, ainsi qu'avec l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, pour plaider la cause d'un processus global n'ignorant aucun conflit et qui soit conforme à la résolution 2046 (2012), en accordant l'attention nécessaire à Abyei, au Kordofan méridional et au Nil-Bleu.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M^{me} Tetteh de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyée spéciale Tetteh de nous avoir informés des progrès réalisés par la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) dans la mise en œuvre de son mandat, et d'avoir fait le point sur la situation à Abyei. Les États-Unis apprécient vivement les efforts inlassables déployés par la FISNUA pour s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées, à savoir protéger les civils et faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire,

alors qu'elle s'emploie à reconfigurer ses contingents et fait face à des défis sans précédent.

Je voudrais commencer par souligner la préoccupation des États-Unis concernant la présence continue de groupes armés sud-soudanais et soudanais à Abyei. Ces forces sont un facteur de déstabilisation pour les civils sur place et menacent le statut démilitarisé d' Abyei. Les soldats de la paix de la FISNUA sont la seule force qui doit opérer à Abyei. Nous appelons tous les groupes armés à quitter la région et nous demandons instamment aux Gouvernements soudanais et sud-soudanais de donner l'ordre à leurs forces d'évacuer Abyei.

La sûreté et la sécurité des soldats de la paix sont de la plus haute importance. Nous sommes préoccupés par le fait que des soldats de la paix de la FISNUA ont été attaqués dans deux incidents survenus au mois d'août. Le 10 août, un hélicoptère de la FISNUA transportant des soldats a essuyé des tirs d'éléments soupçonnés d'appartenir à la faction du Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord dirigée par Abdelaziz Hérou. Le 28 août, trois soldats de la paix revenant d'une patrouille ont été blessés dans une attaque commise par des Dinka Twic armés. Nous condamnons ces attaques et demandons aux autorités compétentes d'enquêter et d'amener les auteurs de ces actes à en répondre.

Outre les attaques contre les soldats de la paix, la FISNUA et le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière continuent de faire l'objet de campagnes de désinformation. Cela fait deux ans que la réouverture du Mécanisme conjoint à Gok Machar reste impossible en raison de fausses informations selon lesquelles le Mécanisme déclarerait le statut définitif de la frontière. La FISNUA est chargée de fournir un appui au Mécanisme, et le Conseil de sécurité a demandé à plusieurs reprises aux Gouvernements soudanais et sud-soudanais de soutenir la FISNUA, notamment en facilitant le bon fonctionnement de toutes les bases d'opérations du Mécanisme. Nous encourageons vivement le Gouvernement sud-soudanais à oeuvrer auprès de la communauté locale et à lui fournir des informations précises sur le rôle attribué au Mécanisme, afin que celui-ci puisse rouvrir son siège et ses bases d'opérations. De même, nous exhortons les parties au conflit au Soudan à garantir un environnement sûr pour l'ensemble du personnel du Mécanisme et de la FISNUA en lui assurant un passage sûr, en facilitant un réapprovisionnement complet et sûr et en garantissant la liberté de circulation du Mécanisme à Kadougli et dans les deux bases d'opérations.

Sur une note positive, nous avons appris avec satisfaction que la violence entre les Ngok Dinka et les Dinka Twic a diminué au cours de la période considérée. Les efforts en faveur de la paix doivent se poursuivre. Nous demandons instamment au Gouvernement sud-soudanais, avec l'aide de la FISNUA, de promouvoir l'amélioration des relations entre les deux communautés et de créer un environnement cohésif qui permettra aux habitants d'Abyei de vivre dans la paix et la sécurité.

Enfin, si le Soudan et le Soudan du Sud aspirent à une stabilité et une paix véritables dans la zone frontalière contestée, ils doivent agir avec détermination pour ouvrir l'accès à la piste d'atterrissage d'Athony, créer le Service de police d'Abyei et faciliter le déploiement de trois unités de police constituées.

Nous réaffirmons notre volonté de travailler avec les Gouvernements soudanais et sud-soudanais et les peuples de la région, les autres membres du Conseil, l'Union africaine et les autres partenaires internationaux et régionaux afin de promouvoir la paix, la sécurité et la prospérité dans la région.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie Jean-Pierre Lacroix et Hanna Tetteh pour leurs interventions, et je salue la présence parmi nous ce matin des représentants du Soudan et du Soudan du Sud. J'insisterai pour ma part sur quatre points.

Tout d'abord, l'action de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) est essentielle pour protéger les civils et pour préserver les conditions d'un règlement du conflit. Nous saluons l'ensemble des efforts pour apaiser les tensions entre les communautés locales, notamment ceux qui ont été facilités par le Soudan du Sud. Nous appelons le Soudan et le Soudan du Sud à respecter la démilitarisation d'Abyei.

Deuxièmement, le conflit prolongé au Soudan a un impact croissant sur Abyei et sur la FISNUA. Le conflit gèle le dialogue politique entre les deux pays, alors qu'il avait repris, comme cela a été rappelé. Il entraîne un afflux de réfugiés. Il complique la rotation du personnel et des équipements des Casques bleus. Il entrave enfin leur appui au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Dans ce contexte, l'urgence est de faire cesser les combats et d'acheminer l'aide humanitaire au Soudan. Nous condamnons les violences à grande échelle contre les civils, notamment celles commises en raison de l'appartenance ethnique au Darfour. Nous appelons à la cessation de l'escalade en cours à El-Fasher et dans le nord du Darfour.

Pour sortir de l'impasse, l'ensemble des parties doivent saisir l'opportunité que constitue la reprise des pourparlers de Djedda, qui associent désormais l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Union africaine aux efforts déployés par l'Arabie saoudite et par les États-Unis. Viendra ensuite le temps des négociations politiques pour résoudre cette crise. Et nous serons attentifs à ce que la population soudanaise et ses aspirations démocratiques ne soient pas laissées pour compte.

Nous réitérons enfin notre soutien à l'Envoyée spéciale Hanna Tetteh. L'ONU a un rôle majeur à remplir pour appuyer les efforts de paix dans la Corne de l'Afrique. Nous encourageons les États de la région à préserver leur neutralité s'agissant du conflit au Soudan, neutralité indispensable afin de favoriser une résolution politique du conflit et de prévenir son extension à l'échelle régionale.

Un an après la conclusion de l'accord de Pretoria, nous appelons les pays de la région à résoudre leurs différends par le dialogue, dans le respect du principe d'intégrité territoriale, pour permettre aux populations de bénéficier des dividendes de la paix. Nous saluons également la reprise du dialogue s'agissant du Barrage de la Renaissance.

M. Spasse (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyée spéciale Tetteh de leurs exposés instructifs. Je salue la participation à la présente séance du représentant du Soudan et de la représentante du Soudan du Sud.

Nous nous félicitons que la reconfiguration de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) en une force multinationale des Nations Unies soit sur le point de s'achever. Son travail est essentiel pour promouvoir la sécurité et la protection des civils dans la région d'Abyei.

Je voudrais mettre l'accent sur trois points importants.

Premièrement, comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport (S/2023/777), le conflit au Soudan entrave tout progrès politique en vue du règlement du statut définitif d'Abyei. Cela est regrettable, car le Soudan et le Soudan du Sud avaient créé une dynamique et le dialogue était sur la bonne voie. La FISNUA réalise des progrès remarquables dans la promotion de l'état de droit, malgré l'absence du Service de police d'Abyei, mais, dans l'absolu, cette responsabilité incombe au Soudan et au Soudan du Sud. L'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'ONU doivent

poursuivre leurs efforts de coopération et de surveillance afin de relancer les pourparlers politiques.

Nous félicitons la FISNUA d'avoir amélioré ses systèmes d'alerte précoce pour améliorer ses réponses. Il est impératif que tous les efforts en faveur de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix garantissent la participation pleine, égale et véritable des femmes, des jeunes et de la société civile.

Deuxièmement, les conditions précaires en matière de sécurité sont préoccupantes, les violences intercommunautaires persistent et donnent lieu à des attaques contre le personnel des Nations Unies. Nous condamnons fermement ces attaques et demandons que des enquêtes approfondies soient menées. La présence de la FISNUA à Abyei joue un rôle important dans la prévention d'une nouvelle escalade de la violence. Toutefois, en raison des combats dans le Kordofan méridional, le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière se voit imposer des restrictions et la FISNUA ne peut plus circuler librement. Nous demandons instamment à toutes les parties de respecter l'accord sur le statut des forces et de permettre à la mission d'exécuter son mandat en toute sécurité. De plus, le Soudan et le Soudan du Sud doivent respecter l'Accord de 2011, et retirer leurs soldats et leur personnel de police de la zone démilitarisée.

L'engagement manifesté à la Conférence sur les couloirs de transhumance est positif et les efforts visant à renforcer la coexistence pacifique entre les communautés doivent se poursuivre.

Troisièmement, la protection des civils doit rester une priorité. La FISNUA facilite la fourniture d'une aide humanitaire essentielle à environ 250 000 personnes vulnérables et déplacées. Le conflit au Soudan exacerbe la situation humanitaire, avec l'arrivée de plus de 9 000 nouveaux réfugiés. Nous insistons sur la nécessité de maintenir l'aide humanitaire en faveur des personnes dans le besoin.

Comme la présente séance constitue la dernière fois où l'Albanie s'exprimera sur la question d'Abyei au Conseil de sécurité, nous saisissons cette occasion pour déplorer l'impasse dans laquelle se trouve le processus politique et la recherche d'une solution permanente mutuellement acceptable pour la région d'Abyei. Le conflit au Soudan complique la situation et ralentit les progrès, mais cela ne doit pas empêcher les habitants de la région d'Abyei d'aspirer à un règlement pacifique.

Nous nous réjouissons à l'idée de collaborer avec le Conseil pour proroger le mandat de la FISNUA d'un an.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : J'aimerais me joindre à mes collègues et remercier le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyée spéciale Tetteh pour leurs exposés. Je salue également la présence du représentant du Soudan et de la représentante du Soudan du Sud à la présente séance.

Comme le Secrétaire général le souligne dans son rapport (S/2023/777), et comme nous venons de l'entendre aussi aujourd'hui, le conflit au Soudan a un impact préoccupant sur la situation à Abyei. Il a mis un terme aux dynamiques constructives vers une résolution du différend relatif à la région qui prévalait au début d'année, et aggrave une situation humanitaire et sécuritaire déjà critique. À cela, et on l'a aussi entendu, s'ajoutent les affrontements entre les Twic Dinka et les Ngok Dinka des deux côtés de la limite méridionale, qui ont à nouveau augmenté ces dernières semaines. Tout ceci affecte la mise en œuvre du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA).

Compte tenu du risque d'instabilité accrue, j'aimerais souligner trois points.

Premièrement, il faut faire davantage pour protéger la population des incidents armés, et pour mitiger l'impact de l'arrivée de ceux qui fuient le conflit au Soudan et des déplacements résultant des tensions intercommunautaires. À cet égard, nous félicitons les Misseriya et les Ngok Dinka pour la Conférence sur les couloirs de transhumance à Noong, et les encourageons à poursuivre cette dynamique positive. En l'absence du Service de police d'Abyei, les comités de protection de la population locale et le Comité mixte de protection sont essentiels pour la promotion de l'état de droit et le maintien d'un système d'alerte précoce. Nous saluons le soutien apporté par la FISNUA à cet égard, et réitérons notre appel aux autorités soudanaises à faciliter le déploiement complet de la capacité policière mandatée. En outre, la présence des forces de sécurité des deux pays et la prolifération des armes continuent à nous inquiéter : Abyei doit rester une zone démilitarisée, conformément à la demande du Conseil.

Deuxièmement, promouvoir une paix inclusive est fondamental dans les circonstances actuelles. Il est donc important de continuer à investir dans un climat de confiance et de renforcer un engagement communautaire inclusif. Nous saluons d'ailleurs le rôle actif des femmes, que ce soit au travers des forums consultatifs, des comités mixtes pour la paix dans la région d'Amiet et en tant que défenseuses des droits humains. De même, l'implication accrue des réseaux de jeunes dans la diffusion d'alertes précoces montre leur potentiel clef en tant qu'agentes et agents de paix. Nous soutenons pleinement les efforts

déployés par les équipes pays de l'ONU au Soudan et au Soudan du Sud pour opérationnaliser le programme conjoint pour Abyei, malgré les difficultés rencontrées, en particulier dans le nord d'Abyei. Cela est d'autant plus important que les activités économiques et la fourniture de marchandises en provenance du nord sont perturbés. En outre, nous appelons toutes les parties à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, notamment à autoriser et à faciliter le passage rapide et sans encombre des secours humanitaires.

Troisièmement, la FISNUA joue un rôle essentiel pour la paix et la sécurité à Abyei. Nous saluons son engagement clef pour la protection des civils et la flexibilité opérationnelle dont elle fait preuve face à l'évolution de la situation sur place. Nous espérons une meilleure acceptation de la Force grâce au contingent multinational. En raison du conflit, sa reconfiguration a pris du retard. Seule avec une pleine capacité opérationnelle, la FISNUA serait suffisamment mobile, agile et réactive dans ce contexte difficile. À cet égard, nous appelons le Soudan et le Soudan du Sud de continuer à respecter l'accord sur le statut des forces. Il s'agit notamment de garantir que la FISNUA et le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière puissent continuer à se déplacer librement et à opérer dans des conditions sûres et sécurisées.

Au vu des conditions de plus en plus difficiles, nous réitérons notre plein soutien au travail de la FISNUA, à l'Envoyée spéciale, ainsi qu'à l'Union africaine et à l'Autorité intergouvernementale pour le développement. La Suisse reste engagée à travailler avec toutes les parties prenantes pour atteindre la paix et la prospérité à Abyei.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyée spéciale Tetteh de leurs exposés. Je salue la participation du représentant du Soudan et de la représentante du Soudan du Sud à la présente séance.

Pour commencer, je félicite la force multinationale nouvellement reconfigurée de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) de sa contribution importante au maintien de la paix et de la sécurité à Abyei.

Le Royaume-Uni se félicite des efforts de médiation déployés par le Gouvernement sud-soudanais pour remédier aux tensions entre les Ngok Dinka et les Twic Dinka, tout en notant que la situation de sécurité à Abyei reste tendue. De violents affrontements intercommunautaires continuent de menacer la vie et la sécurité des civils et des soldats de la paix.

Nous sommes préoccupés par la présence continue des Forces sud-soudanaises de défense du peuple dans le sud d'Abyei. Nous appelons le Gouvernement sud-soudanais à retirer immédiatement ses forces, conformément à ses engagements au titre de l'Accord sur le statut des forces de 2011.

Comme nous l'avons entendu, la situation en matière de sécurité déjà instable à Abyei est encore plus menacée par le conflit brutal et totalement injustifié auquel se livrent les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide au Soudan. Plus de 9 000 civils déplacés sont entrés à Abyei depuis le début des hostilités, ce qui aggrave encore la situation humanitaire déjà désastreuse et les tensions communautaires complexes.

La fermeture effective de l'espace aérien soudanais a rendu les patrouilles aériennes impossibles. Il est indispensable que le Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière puisse poursuivre ses opérations afin de s'acquitter pleinement de son mandat.

Nous appelons les parties au conflit et les groupes armés au Soudan à faciliter d'urgence des itinéraires logistiques sûrs vers le siège du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et à garantir le passage en toute sécurité et la liberté de circulation de l'ensemble du personnel des Nations Unies.

Le seul moyen de sortir de l'impasse politique sur le statut futur d'Abyei est que toutes les parties au Soudan cessent les hostilités et reviennent en toute bonne foi à la table des négociations. Dans l'intervalle, nous exhortons le Gouvernement sud-soudanais et les autorités soudanaises à veiller à ce que la FISNUA puisse exécuter son mandat, conformément à leur responsabilité première en tant qu'États hôtes et aux accords sur le statut des forces.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité.

Nous remercions le Secrétaire général adjoint Jean-Pierre Lacroix et l'Envoyée spéciale Hanna Tetteh de leurs mises à jour importantes et éclairantes sur la situation à Abyei et les activités de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) et du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. Nous nous félicitons de la participation à la présente séance des représentants des pays frères du Soudan et du Soudan du Sud.

Le fait que la question du statut d'Abyei n'est toujours pas réglée reste une source de grande préoccupation pour

les trois membres africains du Conseil de sécurité. Tant que le statu quo persistera, la population d'Abyei ne recevra probablement pas le niveau d'assistance dont elle a besoin pour s'épanouir et prospérer, comme n'importe quel autre peuple du monde.

Nous déplorons l'absence de progrès concernant le processus politique à Abyei, du fait principalement du conflit au Soudan. Conscients de cela, nous appelons une nouvelle fois les parties au conflit au Soudan à cesser les hostilités et à se tourner vers le dialogue et la diplomatie afin de permettre la consolidation de la paix et la réconciliation dans le pays. La reprise du dialogue au Soudan est un moyen sûr de relancer le processus politique à Abyei et, par conséquent, de faciliter la stabilisation de la région.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité soulignent le rôle central de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour aider les deux pays à parvenir à un accord global sur le statut définitif d'Abyei. Nous considérons que le leadership de la région est crucial pour régler de manière durable la situation à Abyei, en tenant compte de l'histoire, de la culture et des valeurs communes des habitants d'Abyei et des zones environnantes.

Les affrontements intercommunautaires restent une source importante d'insécurité à Abyei. Tout en nous félicitant de la réduction des violences intercommunautaires au cours de la période considérée, nous constatons que des affrontements entre communautés ont continué à se produire, malgré tous les efforts déployés sur le terrain. La prolifération des armes, en particulier au niveau des communautés, semble conduire à une augmentation du nombre de victimes lié à ces affrontements.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité déplorent les pertes humaines causées par ces conflits et soulignent l'importance de la mise en œuvre d'un programme global de contrôle des armes qui contribue à lutter contre les flux illicites d'armes et à empêcher qu'elles ne tombent entre les mains de civils. Dans la mise en œuvre de ces programmes, nous préconisons d'adopter une approche globale pour s'attaquer aux causes profondes de la prolifération des armes dans la région.

Nous sommes également préoccupés par la poursuite des attaques contre les civils et les soldats de la paix de la FISNUA. Les trois membres africains du Conseil de sécurité condamnent fermement ces attaques et se font l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général aux autorités compétentes pour qu'elles enquêtent rapidement sur ces attaques et amènent leurs auteurs à en répondre. Les

attaques contre les civils sont inacceptables et constituent une violation flagrante du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité font également part de leur préoccupation quant à la présence de certaines forces dans les zones d'opération de la FISNUA. Cette évolution ne laisse de nous inquiéter, car leur présence limite la liberté de circulation de la FISNUA dans le cadre de l'exercice de son mandat. À cet égard, nous appelons les parties concernées à retirer leurs forces afin de préserver le statut démilitarisé et exempt d'armes d'Abyei, conformément à l'Accord de 2011 concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei.

Sur une note positive, nous saluons les efforts déployés inlassablement par le Gouvernement sud-soudanais pour mettre fin à la violence à Abyei et dans l'État de Ouarrap en promouvant la mise en œuvre de l'accord conclu à la conférence de Wau.

Nous saluons également les progrès accomplis dans le renforcement du dispositif d'alerte rapide pour la prévention des conflits au niveau local. L'opérationnalisation de ce mécanisme est un pas en avant dans l'amélioration de la capacité de la FISNUA de prévenir les conflits et de s'y préparer, ce qui peut contribuer à réduire le nombre de victimes. Dans cette optique, nous encourageons la FISNUA à poursuivre son approche inclusive et à renforcer son dialogue avec les comités de protection des communautés, les jeunes et les femmes, entre autres groupes, dans le but d'améliorer la collecte d'informations et la réponse rapide.

Dans l'esprit de la solidarité africaine et dans un grand geste d'humanité, le Soudan du Sud a ouvert ses frontières sans condition pour permettre l'afflux de Sud-Soudanais rapatriés et de réfugiés du Soudan, mais cela a aussi des conséquences sur la situation humanitaire à Abyei, entre autres régions.

Dans ce contexte, nous restons préoccupés par la diminution systématique du financement de l'aide humanitaire et en particulier par les perspectives de mobilisation des ressources pour l'aide humanitaire en 2023 et 2024. Hélas, ces problèmes de financement surviennent alors que les facteurs de vulnérabilité se multiplient, plaçant les personnes les plus vulnérables dans une situation insoutenable.

À cet égard, nous appelons une nouvelle fois la communauté des donateurs à augmenter son appui financier à l'aide humanitaire à Abyei, en gardant à l'esprit

le lien entre aide humanitaire, développement et paix. Il importe que nous redoublions d'efforts pour alléger les souffrances des personnes qui ont déjà traversé des années de crises multiples et successives.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil de sécurité souhaitent réaffirmer leur appui indéfectible au processus politique à Abyei, dans l'objectif de définir le statut définitif de la région.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyée spéciale Tetteh de leurs exposés riches d'enseignements. Le Japon se félicite du récent rapport du Secrétaire général (S/2023/777) sur la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), qui détaille à la fois les progrès accomplis et les difficultés rencontrées à Abyei et souligne que le mandat de la mission n'a rien perdu de sa pertinence.

Au vu des éléments présentés par le Secrétaire général dans son rapport et par nos deux intervenants, je voudrais faire les trois observations suivantes concernant le mandat de la FISNUA.

Premièrement, le Japon fait une nouvelle fois part de sa vive inquiétude quant aux nombreuses répercussions négatives des combats en cours au Soudan sur la situation à Abyei. Les progrès politiques vers un règlement du statut définitif d'Abyei et des questions frontalières sont bloqués. Les difficultés liées à la mise en œuvre du mandat de la FISNUA sont aggravées par l'afflux de rapatriés et de réfugiés à Abyei, qui entrave la rotation des soldats de la paix et complique les opérations logistiques. Dans ce contexte, nous continuons à suivre de près la situation au Soudan et appelons une nouvelle fois les parties à décréter un cessez-le-feu immédiat et permanent et à s'engager dans un processus politique pacifique.

Deuxièmement, nous nous félicitons de la réduction de la violence au cours de la période considérée, permise par les efforts inlassables déployés par le Gouvernement sud-soudanais pour régler le conflit entre les communautés ngok dinka et twic dinka dans le sud d'Abyei et dans l'État de Ouarrap, au Soudan du Sud. Nous insistons à nouveau sur le fait que de tels efforts sont nécessaires pour briser le cycle de la violence et instaurer une paix et une sécurité durables. Nous appelons également les communautés misseriya et ngok kinka à faire fond sur ces efforts fructueux et à œuvrer en faveur de la cohabitation pacifique.

Troisièmement, nous sommes préoccupés par le maintien des forces de sécurité sud-soudanaises et

soudanaises à Abyei, en violation du statut démilitarisé de la région. Nous appelons les autorités soudanaises et sud-soudanaises à régler cette question sans attendre. En outre, nous invitons les deux Gouvernements à s'occuper des problèmes opérationnels auxquels la FISNUA demeure confrontée, tels que la liberté de circulation de tout le personnel du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et de la FISNUA, ainsi que de tout le personnel des Nations Unies recruté sur le plan national. Le déploiement des trois unités de police constituées et des policiers hors unités constituées est également important.

Pour terminer, le Japon tient à remercier l'ensemble du personnel de la FISNUA de son action au service de la protection des civils et de l'atténuation de la violence dans un environnement difficile, et réaffirme son appui sans faille aux efforts déployés par l'ONU dans la région. Nous exprimons notre volonté d'œuvrer de manière constructive au renouvellement du mandat.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie de leurs exposés le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Lacroix, et l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, M^{me} Tetteh. Je salue également la participation du représentant du Soudan et de la représentante du Soudan du Sud à la présente séance.

L'Équateur souligne les efforts déployés par la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour s'acquitter de son mandat dans des conditions complexes et exhorte les Gouvernements soudanais et sud-soudanais à apporter un appui vital aux activités menées par cette mission. À cet égard, nous sommes préoccupés par le maintien des forces de sécurité sud-soudanaises et soudanaises à Abyei, en violation du statut démilitarisé de la région. Les accords de 2011 doivent être pleinement respectés. Nous demandons que les infrastructures civiles soient respectées, faute de quoi les communautés et les travaux de la mission en pâtiraient.

Le conflit au Soudan, qui a débuté en mars dernier, continue d'avoir des répercussions négatives sur la population civile, notamment le déplacement de milliers de personnes touchées par la violence. Jusqu'à présent, le conflit a porté à 25 millions le nombre de personnes ayant besoin d'aide, dont 14 millions d'enfants. Les rapports du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme signalant que des femmes et des filles enlevées, réduites en esclavage et subissent des traitements inhumains et dégradants, sont très inquiétants, et nous

condamnons ces actes. Nous demandons la libération immédiate de ces personnes et exigeons que les auteurs de ces faits soient traduits en justice.

L'insécurité alimentaire, qui touche 31 % de la population, exacerbe la situation dans la région. Nous tenons à rappeler les obligations qui découlent du droit international, du droit des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Aujourd'hui plus que jamais, l'aide humanitaire et la protection des personnes qui la fournissent sont indispensables. À cet égard, nous nous félicitons des efforts déployés par le Programme alimentaire mondial et l'Organisation internationale pour les migrations pour aider les déplacés, ainsi que de ceux de tous les organismes internationaux qui fournissent une aide dans pareilles conditions.

Comme le souligne à juste titre le Secrétaire général dans son rapport (S/2023/777), les effets du conflit, y compris le risque d'exacerbation des tensions intercommunautaires, entravent les efforts politiques en vue du règlement pacifique du statut définitif d'Abyei et des questions frontalières. Nous appuyons le rôle de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement dans la gestion de cette crise, et nous espérons qu'il y aura une voie vers le dialogue avec l'appui de l'ONU. Nous préconisons d'amplifier l'inclusion et la participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, dans toutes les sphères de la société, étape incontournable vers l'instauration d'une paix durable et d'un développement intégré. Nous sommes préoccupés par les attaques dirigées contre les civils et les soldats de la paix de la FISNUA. Leur sécurité est primordiale, et l'Équateur appuie le rôle qu'ils jouent dans les efforts de dialogue et dans la gestion de l'aide humanitaire.

Depuis 2005, 151 Équatoriens au total ont servi en tant qu'observateurs militaires ou membres du personnel des missions à Abyei, au Soudan et au Soudan du Sud, et nous espérons continuer à renforcer cette présence dans la région. Nous réaffirmons aujourd'hui plus que jamais la nécessité de faire taire les armes et de progresser vers une solution définitive.

M^{me} Alawadhi (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens à remercier de leurs exposés détaillés le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Lacroix, et l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique, M^{me} Tetteh. Je salue également la participation du représentant du Soudan et de la représentante du Soudan du Sud à la présente séance.

La région est en proie à une escalade qui menace de compliquer les efforts déployés pour réaliser des progrès tangibles en vue du règlement du statut définitif d'Abyei et des questions frontalières. Dans ce contexte, je voudrais me concentrer sur trois éléments principaux.

Premièrement, face à la flambée de violence au Soudan et à la persistance des tensions sur les plans politique et de la sécurité au Soudan du Sud, nous pensons que notre priorité absolue doit être de permettre au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière de continuer à accomplir son travail. Pour ce faire, son personnel doit être protégé afin qu'il puisse continuer à s'acquitter de ses tâches importantes, compte tenu notamment des lacunes en matière de sécurité le long de la frontière, comme l'a signalé le Secrétaire général, ce qui n'est pas conforme à l'Accord du 20 juin 2011 sur le maintien du statut démilitarisé de la zone d'Abyei. Par ailleurs, nous pensons qu'il importe que la coordination des travaux et le partage d'informations entre la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud se poursuivent, afin de renforcer les efforts visant à traiter les sujets d'intérêt commun, notamment la sécurité frontalière et les questions liées à la transhumance. Nous rappelons en outre la nécessité de s'attacher tout particulièrement à préserver les progrès déjà réalisés concernant Abyei et d'œuvrer à la reprise du dialogue une fois que les conditions seront réunies, ce qui nécessite également une coopération étroite entre l'ONU et les organisations régionales telles que l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Deuxièmement, les efforts déployés pour réduire les tensions entre les communautés doivent être conjugués à des initiatives destinées à améliorer les moyens de subsistance pour assurer la sécurité à long terme d'Abyei. Les efforts récents ont permis de réduire les niveaux de violence et les affrontements entre les communautés, mais nous constatons que le cycle de violences et d'affrontements entre les communautés se poursuit. Dans ce contexte, les Émirats arabes unis condamnent les meurtres de civils, ainsi que la violence sexuelle et fondée sur le genre. Face à ces problèmes, il convient de continuer à s'efforcer de renforcer la capacité des comités de protection de la population locale et des comités mixtes de protection de repérer les signes d'alerte précoce, ce qui est essentiel pour renforcer l'état de droit dans la zone d'Abyei. Les préoccupations des victimes et des rescapées de violences sexuelles et fondées sur le genre doivent

également être prises en compte par le service d'accueil pour les femmes de la FISNUA. En outre, conformément à la résolution 2686 (2023), nous encourageons la mission à continuer de promouvoir le dialogue et la coexistence pacifique entre les communautés en échangeant avec les chefs coutumiers, les autorités locales, les jeunes et les femmes afin de désamorcer les tensions, de lutter contre l'intolérance et de mobiliser un appui en faveur de la paix.

Troisièmement, il importe que le système des Nations Unies continue de jouer son rôle clef dans la coordination des efforts de paix et des activités humanitaires dans la zone d'Abyei. Nous estimons que les efforts déployés par les pays fournisseurs de contingents sont particulièrement louables en ce qu'ils facilitent l'aide humanitaire et, à cet égard, les Émirats arabes unis condamnent toutes les attaques qui prennent pour cible les soldats de la paix et empêchent l'aide humanitaire d'atteindre les personnes qui en ont le plus besoin. Nous encourageons en outre la FISNUA à continuer de mettre en œuvre des projets à effet rapide pour venir en aide aux communautés dans l'ensemble de la zone.

Pour terminer, au vu des négociations à venir sur le mandat de la FISNUA, nous attendons avec intérêt la tenue de discussions constructives avec les autres membres du Conseil. Les Émirats arabes unis restent déterminés à appuyer tous les efforts de paix et de stabilité menés à Abyei.

M. França Danese (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyée spéciale Tetteh de leurs exposés détaillés. Je salue aussi la participation à la présente séance du représentant du Soudan et de la représentante du Soudan du Sud.

Les combats au Soudan continuent d'avoir des répercussions sur la vie de la population d'Abyei. Les préoccupations pressantes en matière de sécurité suscitées par près de six mois de conflit armé ont relégué au second plan les échanges susceptibles d'aider les deux parties à trouver un terrain d'entente sur les questions frontalières. L'absence de progrès bilatéraux tangibles depuis le mois d'avril a interrompu la dynamique positive enclenchée les années précédentes et réduit à néant tout espoir de parvenir à court terme à un règlement sur le statut définitif d'Abyei. La poursuite du conflit au Soudan risque également d'accroître les tensions intercommunautaires à Abyei. Nous accueillons positivement les efforts consentis par la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) pour renforcer le système d'alerte rapide à l'échelle de la mission, et nous saluons le fait qu'elle prend réellement en compte les opinions

des contributions des comités de protection de la population locale.

Le Brésil appuie pleinement l'action menée par la FISNUA pour promouvoir des initiatives de paix telles que le processus entre les Ngok Dinka et les Dinka Twic. Nous saluons la contribution du Soudan du Sud au règlement du conflit entre les deux communautés et espérons que cela permettra de réduire encore la violence. Nous sommes conscients que la Conférence sur les couloirs de transhumance, qui s'est tenue en juin, a permis de tirer des enseignements indispensables en vue de favoriser une cohabitation pacifique. Les dirigeants des communautés misseriya et ngok dinka ont montré des signes encourageants allant dans le sens d'un dialogue constructif. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général pour garantir une participation véritable des femmes à ces efforts de paix.

La démilitarisation complète d'Abyei se fait toujours attendre. Les forces de sécurité des deux pays restent mobilisées dans la zone, violant l'Accord de 2011 concernant les arrangements provisoires et mettant en danger la cohabitation pacifique entre les communautés locales. Nous appelons le Soudan et le Soudan du Sud à accomplir des progrès en vue de la démilitarisation d'Abyei. Il s'agira d'améliorer la confiance entre les deux Gouvernements et de permettre au personnel du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière et de la FISNUA, qui travaille à Abyei et dans les zones environnantes, de se déplacer en toute sécurité. Nous encourageons par ailleurs le Soudan et le Soudan du Sud à donner la priorité à la création du Service de police d'Abyei. Nous appelons les deux Gouvernements à tirer parti du soutien que l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement peuvent leur apporter à cet égard. Si la police des Nations Unies a fourni des services essentiels aux communautés locales, un service de police d'Abyei et du personnel de police local seraient mieux à même de traiter un certain nombre de questions avec un degré plus élevé d'appropriation et de légitimité au niveau local. La réalisation de progrès dans la mise en place du Service de police d'Abyei permettrait à la FISNUA de se concentrer sur les précieuses initiatives de renforcement des capacités dont la population d'Abyei a le plus besoin.

Les conditions de sécurité à Abyei demeurent instables en dépit de la diminution des combats intercommunautaires. C'est pourquoi la FISNUA a besoin de tout notre soutien pour s'acquitter de son mandat, qui reste essentiel pour la population d'Abyei.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés instructifs le Secrétaire général adjoint Lacroix et M^{me} Tetteh, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique. Nous saluons la participation à la présente séance du représentant du Soudan et de la représentante du Soudan du Sud.

Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport (S/2023/777), aucun progrès politique n'a été réalisé dans le processus de paix d'Abyei au cours des derniers mois. Cependant, dans les circonstances actuelles, il existe des raisons concrètes de croire qu'il ne faut pas s'attendre à davantage. Le Soudan est au cœur d'un conflit armé intense qui a embrasé la région de la capitale et certaines parties du Darfour, entraînant des conséquences humanitaires graves pour l'ensemble de la région. Le Soudan du Sud est confronté à des défis de taille en ce qui concerne le respect des engagements pris dans le cadre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, l'achèvement de la période de transition et la tenue de ses toutes premières élections générales, prévues pour décembre 2024. Les deux pays connaissent une pénurie grave de ressources financières et doivent faire face au chantage politique et à l'ingérence extérieure, notamment au moyen de l'imposition de mesures unilatérales illégitimes.

Dans le même temps, la situation à Abyei n'a pas connu d'évolution négative majeure ces derniers mois. Malgré quelques cas de violence intercommunautaire, la situation dans la zone est restée stable dans l'ensemble. Nous nous félicitons de l'approche responsable adoptée par les deux États au sujet d'Abyei. Nous saluons les mesures prises par le Soudan du Sud pour accueillir les réfugiés soudanais et les Sud-Soudanais retournant au pays. Nous saluons également les efforts déployés par Djouba pour promouvoir la réconciliation intercommunautaire à Abyei et la réduction sensible, au cours des derniers mois, du nombre d'affrontements entre les Misseriya et les Ngok Dinka et entre les communautés ngok dinka et dinka twic. Nous sommes toutefois préoccupés par les flambées de violence observées au sein de la communauté nuer. Nous demeurons convaincus que les parties doivent œuvrer de concert sur les questions relatives à Abyei. Toute tentative unilatérale de modifier le statut de la zone contestée, en violation du cadre juridique international existant et des accords signés entre les deux États, est inacceptable. À cet égard, il nous importe que les deux pays honorent leur obligation de maintenir le statut démilitarisé d'Abyei.

Dans ce contexte, la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) reste le facteur le plus important pour assurer la stabilité. Nous nous félicitons du rôle joué par les Casques bleus dans le règlement des problèmes de sécurité persistants, le maintien de l'ordre public et le renforcement des relations entre les communautés locales. Nous sommes préoccupés par les problèmes concernant les travaux du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, en particulier son siège à Kadougli, l'opérabilité des itinéraires de ravitaillement et la rotation du personnel de la FISNUA. Nous appelons les dirigeants de la FISNUA à travailler plus étroitement avec les autorités des deux États pour y remédier. Nous estimons que le maintien de la présence des Casques bleus dans la zone reste très important. À cet égard, nous appuyons la proposition de prorogation technique d'une année supplémentaire du mandat de maintien de la paix, y compris le soutien au Mécanisme conjoint.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Lacroix et l'Envoyée spéciale Tetteh de leurs exposés. Nous saluons également la participation à la présente séance du représentant du Soudan et de la représentante du Soudan du Sud.

La situation dans la zone d'Abyei mérite une attention soutenue de notre part. Nous sommes inquiets de la paralysie actuelle dans la recherche d'un règlement permanent pour Abyei, et les hostilités qui se poursuivent au Soudan ont aussi des répercussions sur ces efforts. Nous encourageons vivement le Soudan et le Soudan du Sud à faire fond sur les échanges précédents qui ont eu lieu à Khartoum et à Djouba et à reprendre les discussions sur le statut définitif d'Abyei dès que le moment sera venu. Malte reste fermement attachée à une solution permanente mutuellement acceptable et appelle les deux parties à retirer leurs forces de sécurité. La poursuite de l'occupation militaire des écoles et des centres communautaires menace l'éducation des enfants et entrave les activités de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Par ailleurs, nous soulignons de nouveau la nécessité de mettre en place le Service de police d'Abyei en attendant que les parties se mettent d'accord sur le statut définitif d'Abyei. Malte appuie tous les efforts visant à mettre un terme à la violence dans la région d'Abyei, en particulier au niveau local, et se félicite des récents pourparlers intercommunautaires. Nous saluons la participation des femmes aux systèmes d'alerte précoce et de gestion des conflits, ainsi qu'à l'administration locale, en particulier la nomination de deux femmes à des postes ministériels. Nous soutenons le travail de rapprochement intercommunautaire mené par

la FISNUA et nous rendons hommage aux programmes destinés à lutter contre la privation de droits des jeunes, leur implication dans les conflits et leur enrôlement dans les groupes armés.

Les besoins humanitaires continuent d'augmenter dans la région, avec 220 000 personnes ayant besoin d'une aide humanitaire, dont 8 000 qui ont fui les violences au Soudan. L'accès aux services de base, tels que l'eau, l'assainissement, l'éducation et les soins de santé primaires, reste très difficile. L'augmentation du nombre d'enfants souffrant de malnutrition et des cas de paludisme et de rougeole parmi les personnes déplacées ne font que souligner la gravité de la situation. De plus, nous sommes de plus en plus préoccupés par le risque accru de recrutement ou d'utilisation d'enfants dans le conflit armé. Nous continuons d'apporter notre appui à la FISNUA dans ses efforts pour sensibiliser les interlocuteurs à ces violations et à d'autres violations connexes. Face à la prolifération des armes légères et de petit calibre qui aggrave les situations de violence armée et d'insécurité, nous saluons le travail du Service de la lutte antimines de l'ONU, qui détruit les armes et les munitions confisquées et dispense une formation sur les risques liés aux engins explosifs.

Malte déplore les actes de violence sexuelle et fondée sur le genre commis contre des femmes, ainsi que le mariage d'enfants. La protection des femmes et des jeunes filles doit rester une priorité. La mise en place récente d'un système de points focaux pour les questions de genre au sein de la FISNUA, accompagnée du lancement du réseau des femmes de la police de l'ONU, est un élément décisif pour répondre aux besoins de protection des femmes dans la région d'Abyei au moyen d'une approche coordonnée et intégrée.

La liberté de circulation du personnel de la FISNUA doit être respectée en permanence. Nous exprimons de nouveau notre appui à la reconfiguration en cours de la FISNUA en une force multinationale et nous espérons que son mandat sera renouvelé la semaine prochaine.

Pour terminer, tous nos efforts doivent viser l'avènement d'un Abyei pacifique, capable d'apporter prospérité et stabilité à sa population. Malte reste solidaire de la population d'Abyei et appelle à un engagement renouvelé à instaurer une paix durable et véritable.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Je remercie le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Lacroix, et l'Envoyée spéciale,

M^{me} Tetteh, de leurs exposés détaillés, et je souhaite la bienvenue au représentant du Soudan et à la représentante du Soudan du Sud à la séance d'aujourd'hui.

Une solution politique à la question d'Abyei fait l'objet d'un consensus au sein de la communauté internationale et requiert les efforts conjoints de la part du Soudan et du Soudan du Sud, ainsi que l'attention et le soutien du Conseil de sécurité. À l'heure actuelle, le processus politique à Abyei se heurte à de nombreux défis et difficultés. À ce titre, nous devons redoubler d'efforts dans trois domaines.

Premièrement, le maintien de la paix et de la stabilité à Abyei est une priorité absolue. Depuis quelque temps, la situation au Soudan est instable et cela s'est répercuté sur le processus politique dans la région. Nous espérons que le Soudan instaurera un cessez-le-feu dès que possible et reprendra le dialogue avec le Soudan du Sud, en vue de relancer le processus politique dans la région d'Abyei. Nous saluons et nous soutenons les efforts déployés à cet égard par l'ONU, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, et nous appelons les parties concernées à fournir des garanties de sécurité au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière. L'augmentation récente du nombre de rapatriés et de personnes déplacées à Abyei a exacerbé la crise humanitaire dans la région. La Chine salue l'action humanitaire menée sur le terrain par l'équipe de pays des Nations Unies et appelle la communauté internationale, en particulier les donateurs traditionnels, à maintenir leur appui afin d'éviter une crise humanitaire encore plus grave.

Deuxièmement, les relations intercommunautaires sont la clef de la paix et de la stabilité à long terme à Abyei. La Chine prend note de la diminution des conflits violents pendant la période considérée et salue les efforts déployés par le Gouvernement sud-soudanais pour réduire les conflits intercommunautaires. Dans le même temps, le manque de ressources pour le développement d'Abyei reste l'une des causes profondes des conflits violents, vu que des flambées sporadiques de violence communautaire sont déclenchées par la concurrence pour les moyens de production et les nécessités de la vie quotidienne. La Chine espère que l'ONU intensifiera ses efforts de consolidation de la paix dans la région et aidera les habitants d'Abyei à améliorer leur situation. Nous encourageons les tribus de la région à mettre en application le consensus atteint à la Conférence sur les couloirs de transhumance, afin d'apaiser les tensions et de parvenir à une cohabitation harmonieuse.

Troisièmement, le Conseil examinera ce mois-ci le renouvellement du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). La Chine remercie la FISNUA du rôle important qu'elle joue dans le maintien de la stabilité d'Abyei, la promotion du processus politique et la résolution des conflits communautaires. Depuis quelque temps, la FISNUA est confrontée à des difficultés considérables en matière de soutien logistique. La Chine appelle le Secrétariat à renforcer la coopération avec les pays de la région pour que les approvisionnements logistiques réguliers puissent reprendre le plus rapidement possible. Nous appelons les Gouvernements soudanais et sud-soudanais à faciliter la mise en œuvre du mandat de la FISNUA. Les récentes attaques contre les unités d'hélicoptères et les patrouilles de la FISNUA dans l'exercice de leurs fonctions sont alarmantes. La FISNUA doit tout mettre en œuvre pour réduire au minimum les risques pesant sur la sécurité des soldats de la paix. En tant que pays fournisseur de contingents à la FISNUA, la Chine continuera à contribuer à la paix et à la sécurité dans la région d'Abyei.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Mohamed (Soudan) (*parle en arabe*) : Avant toute chose, je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que votre pays, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de novembre. Je remercie M. Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, de son exposé sur la mise en œuvre du mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Je remercie également M^{me} Hanna Serwaa Tetteh, Envoyée spéciale du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique. Nous avons pris note du rapport du Secrétaire général (S/2023/777) sur la question dont nous sommes saisis.

Je souhaite tout d'abord répondre à quelques remarques faites par certaines délégations. Entre le 20 et le 23 mars, une conférence de paix saisonnière s'est tenue à Todach entre les communautés misseriya et ngok dinka dans le but de prévenir les affrontements pendant la période de transhumance. L'accord conclu lors de cette conférence continue d'être respecté, à l'exception des attaques menées par des membres de la communauté nuer contre les Misseriya dans la région de Luki. Le conflit entre les Twic Dinka et les Ngok Dinka est également une source de préoccupation dans la région et au-delà.

La crise qui a éclaté au Soudan en avril a entraîné des déplacements de population vers la région d'Abyei, mais les autorités soudanaises n'entravent pas le travail des organismes humanitaires dans cette région. De même, la présence des forces de sécurité soudanaises n'a pas été renforcée dans la région d'Agok après leur déploiement pour prévenir de nouvelles attaques résultant du conflit entre les Ngok Dinka et les Twic Dinka. Comme la FISNUA le sait, il y a actuellement 60 policiers non armés dans la région de Diffra. L'utilisation de l'aéroport de Kadougli est une priorité pour permettre à la mission de ravitailler ses forces, et le Gouvernement soudanais a autorisé le contrôleur aérien en chef à approuver les vols de la mission.

Par ailleurs, en ce qui concerne les efforts de paix au niveau local, une conférence sur la paix et le renforcement de la confiance s'est tenue du 8 au 10 octobre, dans la ville de Tonj, dans l'objectif de promouvoir la coexistence pacifique dans les régions du centre et de l'est, et des représentants des communautés misseriya et ngok dinka y ont participé. La cohabitation pacifique et le pâturage ont fait l'objet d'un consensus, dans le but d'améliorer le bien-être économique des communautés locales et de renforcer les relations entre elles. Il a été rendu hommage au bureau de coordination des affaires civiles de la FISNUA, à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et à l'organisation britannique Concordis International pour leur action en faveur d'un accord sur un processus de consolidation de la paix au niveau local entre les communautés misseriya et ngok dinka. Lors de cette conférence, des décisions ont été adoptées qui ne sont pas mentionnées dans le rapport. À titre d'exemple, je voudrais citer la cessation des actes criminels entre les deux parties, un engagement à mettre en œuvre les accords conclus, la nécessité d'arrêter les criminels et de les traduire en justice, le transfert du centre de détention et de la prison communautaire du marché d'Amiet vers un site à l'intérieur des camps de la FISNUA afin d'empêcher la fuite des criminels, et la levée des redevances imposées aux personnes des deux parties se déplaçant dans la zone. En outre, il a été demandé aux forces de la FISNUA d'assurer une meilleure sécurité globale et de mettre fin aux attaques contre les villages, aux enlèvements de femmes et d'enfants perpétrés par des bandes criminelles, et aux attaques contre les éleveurs de vaches dans les zones autour de la route reliant Amiet, Goli et Abyei. Il a également été décidé de supprimer la surtaxe arbitraire sur le carburant au marché d'Amiet et d'organiser des conférences annuelles sur la transhumance en novembre, avant la migration du bétail qui commence en

janvier, et des conférences post-migration en mai, selon les conditions climatiques.

Il a également été recommandé d'instaurer une communication permanente entre les communautés civiles et leurs membres, en vue d'échanger des informations entre les parties, et d'augmenter à trois fois par jour la fréquence des escortes de sécurité depuis et vers le marché d'Amiet. La nécessité de verser le prix du sang et des réparations pour le vol et le pillage de biens par des bandes criminelles a été soulignée. En outre, une recommandation invite les éleveurs à coopérer avec les habitants et les agriculteurs des villages et à les respecter, afin d'assurer un pâturage paisible.

Les recommandations adoptées lors de ces conférences appellent également à diviser la route centrale en deux parties afin d'en faciliter l'administration, pour que la FISNUA puisse patrouiller les routes à l'intérieur de la zone d'Abyei, dans les régions d'Abyei, d'Agok, d'Abyei Ding, d'Aweil et d'Abyei-Amiet-Goli. Des ateliers de renforcement des capacités et de sensibilisation seront organisés à l'intention des comités, et des conférences seront organisées pour les jeunes misseriya et ngok dinka, avec la FISNUA, afin d'ouvrir des zones tampons dans la région. En outre, une aide humanitaire sera distribuée le long de la route de l'ouest.

Certaines délégations ont évoqué la possibilité que la situation à Abyei soit le reflet du conflit armé en cours causé par les Forces d'appui rapide, qui continuent de recevoir ouvertement un soutien armé spécifique de la part de pays de la région, et notamment de leurs attaques menées la semaine dernière dans les régions de Balila et de Nyala. Ces attaques ont pris pour cible des casernes des forces armées et des mercenaires les appuyaient. Quinze ressortissants de pays voisins combattant aux côtés des Forces d'appui rapide ont été arrêtés. En outre, des combattants d'autres pays ont été identifiés, tués au combat ou arrêtés. D'ailleurs, la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) a exprimé sa préoccupation concernant l'enlèvement de femmes et de filles par les Forces d'appui rapide et leur détention dans des conditions qui s'apparentent à de l'esclavage. Il n'a été signalé aucune violation commise par les forces armées.

Le Soudan n'a pas entravé les efforts de secours, comme l'a attesté M. Griffiths dans ses tweets la semaine dernière, et comme l'a confirmé la conférence pour redynamiser les efforts visant à honorer les engagements pris, qui s'est tenue à Genève le 15 mai. La conférence a été organisée dans le cadre des travaux de l'Assemblée

générale à sa soixante-dix-huitième session. Le Soudan n'a pas entravé les efforts de paix, comme en témoigne sa participation aux négociations à Djedda. Au lieu de qualifier le conflit actuel au Soudan de menace pour la zone d'Abyei, les organisations régionales devraient communiquer avec les pays de la région qui alimentent le conflit en finançant l'effort de guerre des Forces d'appui rapide, dans les rangs desquelles on compte de nombreux ressortissants de ces pays qui ont été capturés au cours des combats. Pour sa part, le Soudan est tout à fait prêt à fournir des preuves à ce sujet.

En ce qui concerne les aspects juridiques, le Soudan réaffirme son attachement aux modalités politiques et juridiques régissant la situation actuelle à Abyei et considère la présence même de la FISNUA comme l'une des manifestations et l'un des résultats de ces modalités. Parmi les plus importantes de ces modalités figurent l'Accord de juin 2011 concernant les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité de la zone d'Abyei et les accords de coopération entre le Soudan et le Soudan du Sud. Ces modalités prévoient la mise en œuvre de plusieurs accords, ainsi que des mesures politiques, administratives et de sécurité, notamment la formation de l'administration conjointe, du conseil législatif conjoint et du Service conjoint de police d'Abyei, dans l'attente d'un accord conclu de façon consensuelle, réaliste et raisonnable entre le Soudan et le Soudan du Sud sur les questions relatives au statut définitif d'Abyei, pour régler la situation d'une manière qui suscite la confiance et l'acceptation des groupes sociaux de la région et qui garantisse une paix et une harmonie sociale durables. À l'heure actuelle, le Soudan considère que la seule option est de respecter strictement ces modalités et de mettre en œuvre leurs dispositions dans la lettre et dans l'esprit.

Le Soudan a déclaré à plusieurs reprises qu'il était disposé, apte et déterminé à mettre en place ces arrangements provisoires, y compris administratifs, policiers et législatifs, et nous espérons que nos frères sud-soudanais respecteront les engagements qu'ils ont pris dans l'Accord de 2011. Nous espérons tous que tel sera le cas.

Je voudrais insister sur les trois points suivants.

Si le Soudan affirme sa volonté de maintenir la paix, la stabilité et la sécurité à Abyei, nous soulignons qu'aucune mesure unilatérale ne doit être prise qui serait susceptible de menacer la stabilité dans le cadre des travaux de la FISNUA, et nous soulignons également la nécessité de faire de la zone d'Abyei une zone démilitarisée dans la zone tampon au nord et au sud de la ligne zéro, conformément aux accords signés entre les deux pays.

Le Gouvernement soudanais se dit à nouveau déterminé et prêt à mettre en place les arrangements provisoires pour l'administration et la sécurité prévus dans l'Accord du 20 juin 2011 signé par les deux parties. Il reste également attaché à la délimitation des frontières dans la région sans empiéter sur d'autres territoires ni porter atteinte à la réalité démographique actuelle de la région. En outre, nous affirmons que le seul moyen de régler la question d' Abyei passe par un accord entre les deux États qui soit accepté par les groupes sociaux et les parties prenantes.

Nous appelons la FISNUA à mettre en œuvre des projets à impact rapide et à développer la création et la mise en œuvre d'autres projets de ce type qui exerceront une influence positive sur la vie des populations sur place, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'eau potable, et pour ce qui est de la sécurité et du maintien de l'ordre. Nous demandons à la FISNUA, en collaboration avec l'équipe de pays et les institutions spécialisées, de fournir une aide et de répondre aux besoins humanitaires des nombreuses personnes qui sont retournées dans la zone d' Abyei du fait de l'évolution des conditions de sécurité dans certaines villes du Soudan.

La Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei continuera de jouer un rôle important dans le maintien de la sécurité et de la stabilité dans la région jusqu'à l'obtention d'un consensus sur les questions relatives au statut définitif. Le Soudan ne ménagera aucun effort pour permettre à la mission de jouer son rôle, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous saluons donc la recommandation du Secrétaire général de renouveler le mandat de la mission et de lui permettre d'apporter son appui au Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière.

Pour terminer, je réaffirme que le Gouvernement soudanais est déterminé à renforcer la coopération avec le Gouvernement sud-soudanais afin de promouvoir les travaux du Mécanisme conjoint pour les questions politiques et la sécurité et du Comité mixte de contrôle d' Abyei, ainsi qu'à garantir la mise en place de mécanismes conjoints entre les deux pays, conformément aux dispositions des accords signés entre les deux parties, en vue de régler les questions relatives au statut définitif d' Abyei, sur la base du mandat convenu.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Soudan du Sud.

M^{me} Adeng (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : La délégation sud-soudanaise saisit cette occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de la Chine

à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de novembre, et nous vous assurons de notre entière coopération. Nous vous remercions par ailleurs d'avoir convoqué la présente séance et attendons avec intérêt l'adoption, la semaine prochaine, du projet de résolution qui doit renouveler pour 12 mois le mandat de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA). Nous remercions également le Secrétaire général, de même que l'Envoyée spéciale pour la Corne de l'Afrique, pour l'exposé qu'elle a présenté. Nous les remercions tous deux de leurs efforts en faveur de la paix et de la stabilité à Abyei et dans la région.

Nous saluons le rôle utile de la FISNUA dans le maintien de la sécurité et la facilitation de l'aide humanitaire dans la zone d' Abyei, ainsi qu'à l'appui du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière entre le Soudan du Sud et le Soudan. Nous apprécions à leur juste valeur la contribution et les sacrifices des soldats déployés par l'Éthiopie, seul pays à fournir des contingents à la Force, depuis son lancement en 2011. Nous nous félicitons aussi de la reconfiguration de la FISNUA en une force multinationale de maintien de la paix, et nous remercions les nouveaux pays fournisseurs de contingents de leur engagement et de leur disposition à y contribuer. Nous conservons notre plein soutien et offrons une fois encore toute notre coopération à la Force et à son commandement, et nous assurons le Conseil de notre respect de l'accord sur le statut des forces et de la liberté de circulation et d'accès du personnel et des biens de la FISNUA. Nous condamnons tous les actes de violence ou de harcèlement contre les Casques bleus et appelons à ce que leurs auteurs en répondent devant la justice.

Nous réaffirmons notre attachement au règlement pacifique du différend relatif à Abyei et confirmons à nouveau notre acceptation de la proposition du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, qui consiste dans l'organisation d'un référendum pour déterminer le statut définitif de la zone d' Abyei. Nous appelons le Gouvernement soudanais à faire preuve de la même volonté politique et à dialoguer et négocier avec nous de manière constructive, sous les auspices de l'Union africaine et de l'ONU, afin de parvenir à un accord sur cette question dans les meilleurs délais. Nous réaffirmons également notre attachement au règlement des autres questions en suspens entre les deux pays, telles que la démarcation de la frontière et la promotion de la paix et de la réconciliation locales entre les communautés ngok dinka et misseriya. Nous nous félicitons du concours apporté par la FISNUA et la communauté internationale pour faciliter

et surveiller ces processus, et nous exhortons les parties à s'acquitter de leurs obligations et à prendre des mesures de confiance.

Nous estimons que la zone d' Abyei peut être un pont de paix et de coopération entre le Soudan du Sud et le Soudan, plutôt qu'une source de conflit et de tension. Nous demandons au Conseil de sécurité et à la communauté internationale de maintenir leur appui à nos efforts pour concrétiser cette vision, et de faire en sorte que la FISNUA soit dotée des ressources et capacités nécessaires pour remplir efficacement sa mission. Nous espérons par ailleurs que la situation actuelle au Soudan ne nuira pas aux progrès et à la stabilité dans la zone d' Abyei et la

région, et nous réaffirmons notre solidarité avec le peuple soudanais dans son aspiration à la démocratie et au développement. Le Président Mayardit reste prêt à faciliter tout effort de paix si on le sollicite en ce sens.

Nous accueillons avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur la FISNUA (S/2023/777), qui contient des informations actualisées sur la situation à Abyei et sur l'état d'avancement de la reconfiguration en une force multinationale de maintien de la paix. Nous saluons l'action menée par le Secrétaire général et son envoyée spéciale en faveur de la paix et de la stabilité à Abyei et dans la région.

La séance est levée à 11 h 35.